

Toujours les mêmes qui paient : la **CNL** dénonce le doublement des franchises médicales

Après le logement, l'énergie et l'alimentation, c'est désormais la santé qui est sur la sellette. En décidant de doubler le plafond annuel des franchises médicales, le Gouvernement choisit une nouvelle fois de faire payer les malades plutôt que de s'attaquer aux véritables causes du déficit de la Sécurité sociale.

Pour la Confédération nationale du logement (CNL), cette décision est aussi injuste qu'inacceptable. Elle frappera d'abord celles et ceux qui n'ont pas le choix : les personnes atteintes de maladies chroniques, les personnes âgées, les ménages modestes qui consultent régulièrement et qui consacrent déjà une part toujours plus importante de leurs revenus à se loger.

Depuis des années, les mêmes sont systématiquement mis à contribution. Explosion des loyers, hausse des charges, envolée des prix de l'énergie, recul des aides au logement, déremboursements de soins, austérité budgétaire, à chaque nouvelle crise, le Gouvernement s'en prend aux ménages populaires plutôt que de mettre davantage à contribution les plus riches ou de s'attaquer aux véritables sources de déséquilibre des finances publiques. Cette politique est socialement irresponsable. Elle organise le renoncement aux soins, aggrave les inégalités et fragilise encore davantage celles et ceux qui vivent déjà au bord de la rupture.

À l'heure où s'ouvrent les discussions sur le budget 2027, la CNL exige un changement radical de cap. Il est temps de garantir effectivement les droits fondamentaux que sont l'accès au logement et à la santé, au lieu d'organiser leur recul au nom de l'austérité.

La CNL appelle les locataires, les assurés sociaux et l'ensemble des citoyens à se mobiliser pour faire échec à cette nouvelle régression sociale et imposer d'autres choix budgétaires, fondés sur la justice sociale et la solidarité.

Montreuil le 24 juillet